

**COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCOS)**  
**ENTRE 50 000 ET 100 000 HABITANTS**

ville de  
**Pantin**

**Ville de Pantin**

**Ville de Pantin - Îlot 27 NPNRU**

La démarche s'inscrit dans un  
cadre réglementaire

☐

OUI

☒

NON

La démarche est

☒

PONCTUELLE

☐

PÉRENNE

**THÈMES**

**CULTURE**

**ÉQUIPEMENTS / INFRASTRUCTURES**

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**URBANISME**

# RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

En 2025 la Ville de Pantin a lancé une démarche ambitieuse : décider avec les habitant.e.s et les usager.e.s l'emplacement de la future école et des futures crèches d'un quartier bénéficiant d'un projet urbain financé par l'ANRU.

Après de nombreux ateliers, un vote par pondération a permis aux enfants dès 6 ans mais aussi à leurs parents, aux habitant.e.s, aux professionnels de l'éducation du quartier et aux travailleurs, de s'exprimer sur les différentes localisations d'équipements possibles.

D'autres temps suivront sur les équipements : une concertation dès l'été 2025 sur la programmation des équipements, à partir de décembre 2025/janvier 2026 l'ouverture d'une phase de 6 mois dédiée à l'architecture du bâtiment, des temps dédiés pour la cour. Mais il est rare de concerté dès le choix de localisation d'équipements, la Ville de Pantin a fait le pari réussi d'y associer les habitants.

## LA DÉMARCHE

### PRÉPARATION

\* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

- **Contexte de la démarche** - La démarche de concertation portant sur la relocalisation de l'école Eugénie Cotton et la crèche Rachel Lempereur a été initiée par le pôle Participation citoyenne et Développement social et urbain et co-piloté avec le pôle Programmation urbaine de la Ville de Pantin. Ce dispositif participatif s'inscrit dans un contexte de renouvellement urbain du quartier de l'îlot 27, marqué par le vieillissement du bâti et de ces équipements publics construits entre 1971 et 1984. Le projet urbain, parce qu'il s'inscrit dans un quartier prioritaire politique de la Ville a pu être financé partiellement par l'ANRU a été approuvé en juillet 2021 et poursuit plusieurs objectifs dont celui-ci de savoir où seront construites la future école maternelle et les futures crèches. Outre la future relocation des équipements publics, cette démarche avait vocation à intégrer les habitants et usagers dans le processus global du projet urbain.
- **Coût du projet** - La démarche de participation étant réalisé en interne, le coût est resté limité pour la Ville (hors RH). Au total, le budget s'élève à environ 10 000€ (diffusion de la communication, outils de participation lors des ateliers, petits matériels, etc. ). Le coût total du projet urbain est de 72 millions. Le coût total pour les équipements publics concernés par la démarche (école et deux crèches) est de 23 millions.
- **Calendrier de suivi** - Le projet a débuté en janvier 2025 avec l'organisation d'une réunion de lancement en La première phase s'est achevée en avril 2025 après la communication des résultats. D'autres étapes sont en cours et à venir sur ce projet.



- **Transparence des documents** - La volonté de cette phase de concertation était de renouer avec les habitants·es en proposant des temps de réunions et d'ateliers qui soient le plus transparents possibles quant aux informations concernant le projet de renouvellement urbain, et d'impliquer les habitant·es en tant qu'acteur·rices actif·ves du projet. Les mots d'ordre pour faire cela ont été : convivialité, créativité et honnêteté. L'ensemble des plans des scénarios de relocation des équipements scolaires ont été progressivement dévoilés au public par l'équipe du pôle programmation urbain afin que l'avis des habitant.es et usagers soit le plus fin possible pour le choix des nouvelles locations de l'école et des crèches.

## ÉTAPES ET DÉROULEMENT

\* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

### Le lancement - 23 janvier 2025

Réunissant environ 40 personnes, ce temps d'échanges a permis de présenter aux habitant.es l'ensemble des scénarios possibles ainsi que le dispositif mis en place. Après un temps de présentation autour d'une maquette du quartier, les participants ont déambulé pour découvrir l'ensemble des 3 sites pouvant accueillir l'école et/ou la crèche (site rue Auger, site Courtepaille, Site rue Hoche) ainsi que les sites non retenus.

Nombreux ateliers organisés : cf annexe

### Le forum "Faites votre quartier" - Le vote - 22 mars 2025

Le samedi 22 mars a eu lieu le forum "Faites votre quartier", une journée festive pensée à la fois comme une restitution des ateliers de concertation menés durant les deux mois précédents, et un temps d'ouverture de la période de vote.

**Les animations** étaient à destination des adultes mais aussi des enfants, le vote étant ouvert à toutes à partir de 6 ans.

- De plus, nous avons pensé cette journée comme un parcours : après la découverte des productions des ateliers, les participants étaient amenés à passer par l'école qui sera ensuite détruite dans le cadre du projet avant de rejoindre la salle de vote. Ce passage par l'école permettait d'avoir une vision des espaces, de la cour et donc de rendre concret les contraintes et choix à faire.
- De plus, cette journée était pensée comme une préfiguration des futurs usages de ce lieu : après le déménagement hors de l'îlot de l'école, cet espace redeviendra un espace public.

En tout 321 votants ont pris part au vote (120 votants le 22 mars) - il s'est poursuivi pendant deux semaines ensuite à la Maison du projet.

**Méthode de vote :** afin de ne pas polariser la décision, et pour avoir une vision plus fine des souhaits des participants, il a été décidé de réaliser une vote par pondération sur différents critères à prendre en compte pour le choix de localisation des équipements publics. Ces critères ont été réfléchis dès la réunion de lancement avec les habitant.e.s : nous leur avons demandé ce qui était important pour eux dans le choix d'une école / crèches, et avons donc adaptés la votation en fonction. In fine, la cour, le fonctionnement (intérieur bâtiment), le trajet et l'insertion du bâtiment dans le quartier ont été retenus. Les habitants pouvaient voter avec des billes de deux couleurs différentes (vert et violet pour distinguer l'école des crèches) : nous permettant de voir quelle localisation est préférée en fonction des critères. A la fin, il était demandé aux participant.s de pondérer les différents critères : ils avaient à nouveau des billes et devaient répondre à une question simple : parmi tous les critères que vous venez d'évaluer, le(s)quel(s) doivent être les plus déterminants ? Avec 4 billes, ils pouvaient en donner 1 à chaque critère ou nuancer leurs votes pour donner plus de poids à un ou plusieurs critères.

## **Le dépouillement - le 5 avril 2025**

Le dépouillement a eu lieu le 5 avril, en direct. Les habitant.e.s étaient conviés à la maison du projet, pour procéder au décompte des votes avec les élus et les services.

Cet évènement a permis de clôturer cette première phase de concertation de manière conviviale et de renouer la confiance avec les habitant.e.s dans la mesure où ils ont pu, comme une élection classique, participer au dépouillement.

**Les résultats** ont ensuite été mis en ligne et publiés dans un article dédié du journal municipal de mai 2025.

## **IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES**

\* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

### **Pilotage :**

La démarche de concertation est portée par le Pôle Participation citoyenne et Développement social urbain qui comprend, un Responsable de pôle, trois chargés de mission participation citoyenne, une chargée de mission GUSP (quartier situé en QPV), ainsi que l'équipe des Maisons du projet (2 structures sur la Ville, dont une sur l'îlot 27) composée de 3 agentes.

Le projet urbain est piloté par le pôle programmation urbaine à la Ville.

### **De nombreux acteurs et service de la Ville ont été intégrés aux réflexions :**

- la Direction de l'Éducation (pour l'école et le centre de loisirs), la Direction de la Petite Enfance, la Direction des bâtiments, services centraux pour envisager une concertation sur la localisation de la future école et des futures crèches.



# LA DÉMARCHE

- Mais également le Pôle Vie des quartiers et Vie associative (une Maison de quartier - centre social - étant présent sur l'îlot),
- le Pôle Ludothèque (une ludothèque étant présente sur l'îlot),
- la Direction de la communication.

**Parties prenantes externes** : du reste de nombreux acteurs ont participé à la démarche :

- l'éducation nationale (les instituteurs ont été concertés aussi bien que relais de la démarche),
- les bailleurs sociaux (les deux bailleurs ont pu relayer la démarche et participer à l'évènement de clôture, Pantin Habitat à du reste pu lancer sa propre concertation en lien avec la réhabilitation de son patrimoine bâti).

## **Publics cibles :**

Les enfants ont été concertés en priorité. Premiers usagers des équipements il s'agissait de prendre en compte leurs voix. Ont également été intégrés :

- l'ensemble des professionnels de la petite enfance et de l'éducation (instituteurs, atsem, gardiens d'école, agents ville crèche, animateurs centre de loisirs, etc.),
- les parents d'élèves du quartier, etc.
- Outre les usagers de l'école au sens large, nous avons ensuite intégré les habitant.e.s et usagers de l'îlot car la localisation des équipements a des répercussions importantes sur les espaces publics, et donc intéresse également les non-usagers de l'équipement.

De manière générale, le but était d'être inclusif, et de pouvoir prendre en compte la diversité des usages et des regards portés sur le quartier. Du reste, certains éléments ont été mis en place pour s'assurer que le public plus éloignés sont concertés :

- des carnets sensibles avec des persona représentants des publics spécifiques, pour sensibiliser sur leurs points de vue,
- une balade dédié avec une association de personnes porteuses de handicap,
- des temps dédiés avec le public du centre social du quartier,
- une attention particulière portée aux jeunes du quartier, etc.

Concernant le public, le bilan nous oblige à constater que si nous avons réussi à concerter beaucoup d'habitant.s divers, les jeunes ont été sous-représentés et nous veillerons à aller plus loin lors des prochaines phases de concertation.

Nous pensons avoir touché environ 400 personnes pendant la démarche : dont 321 qui ont pris part au vote.

## RETOURS

\* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

L'impact sur la démarche a été fondamental. A l'origine l'école devait être déménagée sur l'îlot (site Hermès, qui n'a pas abouti). Lorsqu'il a fallu rouvrir la question de la localisation de l'école, plusieurs sites ont été étudiés par les services techniques. Les élus, estimant qu'il s'agissait d'un élément central, n'ont pas voulu arbitrer sans avoir au préalable l'avis des habitants. Ils ont accepté de faire voter les habitant.e.s sur la localisation de trois équipements publics, ce qui est un choix fort et peu courant, qui va bien au-delà de la consultation sur la programmation ou le choix architectural d'un bâtiment (déjà ambitieux). L'impact de la démarche et de l'avis citoyen (qui n'était que consultatif, mais a été bien entendu suivi par les élus), est donc déterminant pour les équipements concernés, mais également pour la suite de la démarche.

Une réunion de bilan interne a été organisée, et des bilans de cette première phase de concertation ont été réalisés lors des différents COFIL avec le maire. Ces temps ont surtout permis d'améliorer nos procédures en interne et de clarifier le "qui fait quoi?". De plus, ça nous a conduit à définir un calendrier plus serein pour la suite : la rapidité de cette première phase, nous a parfois conduit à trop restreindre certains délais. Sur le fond, nous retirons du bilan la nécessité de plus associer les jeunes (15-25 ans) lors des prochaines phases, la réussite de l'association entre les ateliers créatifs (marqueur fort du quartier) et les temps de concertation, la confiance retrouvée avec les habitants grâce à une procédure transparente (évocation de tous les éléments techniques, même les sites non-retenus, dépouillement en direct et avec les habitant.e.s des votes, transmission régulière de l'information, etc.).

La réussite de la démarche s'explique avant tout par la présence importante des agents de la Ville sur le quartier - historiquement car il y a des nombreux services publics municipaux sur la dalle, et particulièrement lors de cette concertation avec la mobilisation importante de tous les agents. Du reste, l'ambition municipale qui est allée jusqu'à faire décider par les habitant.e.s eux-mêmes de la localisation des équipements a été importante dans la réussite du dispositif : lorsque les objets de concertation sont forts, les personnes concernées s'en saisissent plus facilement. Ce dernier point est particulièrement important pour nous : le projet urbain de l'îlot 27 est ancien et avait suscité des réactions très polarisées. Les habitant.e.s ont du reste beaucoup reproché à la Ville son opacité sur le projet et une défiance importante persistait jusqu'à présent.

Cette démarche a permis de prendre au sérieux la parole des habitant.e.s et donc est venu créer un nouveau récit autour du projet.

Le succès de la démarche a également permis une acculturation au sein de la Ville à la participation citoyenne ce qui pourra, nous l'espérons, nous permettre, en collaboration avec d'autres directions, de continuer à proposer des dispositifs ambitieux.

### AJOUTS SUR LA DÉMARCHE

La démarche a également été pensée en lien avec les sujets de la Politique de la Ville et notamment de la Gestion Urbaine et Social de Proximité.

De plus, nous tenons à noter qu'il ne s'agit que d'une première phase, dont le succès nous conduit aujourd'hui à pouvoir continuer à concerter les habitants avec le même degré d'ambition.

Une concertation dédiée aux espaces publics a été lancée en juin 2025, elle va se poursuivre jusqu'à fin 2025 avec l'idée de concerter largement sur les usages et la programmation de tous les espaces. Cette concertation, outre une continuité graphique, se nourrit de la concertation sur la localisation, notamment concernant le chemin de l'école.

Sur les équipements, d'autres phases sont prévus : une concertation sur la programmation de l'école et de la crèche cet été. Des ateliers sont organisés entre début juillet et mi-septembre pour que les enfants, mais aussi les habitants puissent donner leur avis à cette étape du projet. Le programmiste désigné par la Ville nous accompagne. Ces ateliers ont été pensés en partenariat avec les Magasins Généraux, dont l'exposition du moment, l'École idéale, nous permet d'aborder certaines thématiques. La concertation menée sur la localisation fait d'ailleurs partie de l'exposition (cf annexe).

Une concertation sur le concours d'architecture : des ateliers vont être programmé avec le CAUE 93 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), afin de permettre aux habitant.e.s et usager.e.s de donner leurs avis lors de la phase concours d'architecture sur les trois projets qui seront rendus en mai 2026.

### COMMENTAIRES LIBRES

Afin de conserver une trace de cette concertation dans le quartier, des ateliers ont été programmés à l'été 2025 avec les enfants du quartier pour créer avec des mosaïques et du mobilier urbain à hauteur d'enfant (bancs, etc.) en utilisant les billes qui ont servi lors du vote (billes vertes et violettes).